

# Décision du Maire de Montaignu-Vendée

N° DECPR\_2023\_258

## Tarif – Vente de livres suite à une opération de désherbage – Bibliothèque municipale de Saint Hilaire de Loulay – Dimanche 3 décembre 2023

Le Maire de la ville de Montaignu-Vendée,  
Vu le Code Général des Collectivités territoriales,  
Vu la délibération n°DEL 2020.05.26-1 du Conseil Municipal de Montaignu-Vendée en date du 26 mai 2020 portant élection du maire de la commune nouvelle de Montaignu-Vendée,  
Vu la délibération n°DEL 2020.05.26-24 portant délégation de certaines attributions du conseil municipal au maire de Montaignu-Vendée, accordant délégation à Monsieur le Maire de Montaignu-Vendée de fixer les tarifs des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas caractère fiscal dans la limite de 100 €.  
Considérant qu'il appartient à Monsieur le Maire de fixer le prix de la vente de livres à la bibliothèque municipale de la commune déléguée de Saint Hilaire de Loulay, en vertu de la délégation qu'il a reçue du conseil municipal,

### DÉCIDE

#### **ARTICLE 1**

Suite à l'organisation d'une opération de désherbage, les livres qui ont été retirés des rayonnages vont être proposés à la vente à la bibliothèque municipale de Saint Hilaire de Loulay, le dimanche 3 décembre 2023 de 9h00 à 12h30 dans le cadre de la journée du Téléthon.

Le prix de la vente de ces livres sera fixé à 1 € et sera reversé à l'Association Loulaython.

#### **ARTICLE 2**

Le Directeur Général des services de la Ville de Montaignu-Vendée, est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera inscrite au registre des décisions et dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de la Vendée et au receveur municipal.

*Certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de la réception en Préfecture et de sa publication et/ou de sa notification.*

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes (6, allée de l'Île Gloriette – CS 24111 – 44041 NANTES Cedex) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.*

Fait à Montaignu-Vendée

Le Maire,  
Florent LIMOUZIN

Signé électroniquement par : Florent  
Limouzin  
Date de signature : 28/11/2023  
Qualité : Maire de Montaignu-Vendée

